

## INFORMATIONS SUR LA CONCEPTION ÉCOLOGIQUE

Applicable aux unités de ventilation résidentielles (RVU)

Sur la base du règlement UE n° 1253/2014 de la Commission européenne développant la directive 2009/125/CE du Parlement européen

a) Marque	SODECA, SLU
b) Modèle	EVM-42
c) Consommation d'énergie spécifique (CEE) climat tempéré (kWh/(m².a))	-40
c) Consommation d'énergie spécifique (CEE) climat froid (kWh/(m².a))	-77
c) Consommation d'énergie spécifique (CEE) climat chaud (kWh/(m².a))	-15.8
c) Classe CEE	A
d) Typologie	RVU / UVU
e) Type d'actionnement	Diverses vitesses
f) Type de récupérateur	Aucun
g) Efficacité thermique du récupérateur (%)	
h) Débit maximal (m³/h)	420
i) Puissance électrique d'entrée de l'actionnement du ventilateur à débit maximal (W)	75
j) Niveau de puissance acoustique (LWA) (dBA)	38
k) Débit de référence (m³/s)	0.07
l) Différence de pression de référence (Pa)	15
m) Puissance d'entrée spécifique (W/m³/h)	0.176
n) Facteur de contrôle	0.6
n) Typologie de contrôle	Contrôle de la demande locale
o) Taux de fuite interne maximum (%)	1.0
o) Indice de fuites externes maximales (%)	1.0
p) Indice de mélange	0.00
q) Emplacement et description du voyant d'alarme du filtre	Sans objet
r) Instructions pour installation de grilles réglées	Voir notice
s) Site Web	<a href="http://www.sodeca.com">www.sodeca.com</a>
t) Sensibilité du flux d'air sous variations de pression à +20 Pa et -20 Pa	0.00
u) Étanchéité de l'air intérieur/extérieur	0.00
v) Consommation annuelle d'électricité (AEC) climat tempéré (kWh/a)	200
v) Consommation annuelle d'électricité (AEC) climat chaud (kWh/a)	200
v) Consommation annuelle d'électricité (AEC) climat froid (kWh/a)	200
w) Consommation annuelle de chauffage (AHC) climat tempéré (kWh/a)	4500
w) Consommation annuelle de chauffage (AHC) climat chaud (kWh/a)	2100
w) Consommation annuelle de chauffage (AHC) climat froid (kWh/a)	8800
Conformité ERP	2018